Direction des Services Techniques

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Boulevard du Général De Gaulle – extension du sens unique

&&&&&&&&&&&&&&&&

I) Définition du projet

Dans le cadre de son programme d'aménagement de voirie, la commune souhaite développer les déplacements doux, à vélo et à pied. Ces problématiques sont souvent abordés par les conseils de quartier et, c'est dans le cadre de ces instances, que l'aménagement du boulevard du Général de Gaulle a été réfléchi.

Le présent projet consiste à redéfinir l'espace public en prolongeant le sens unique, en créant un cheminement piéton sécurisé et en matérialisant les places de stationnement. Actuellement le Boulevard du Général De Gaulle prolongé par l'Avenue Félix Maubert est à sens unique dans le sens sud/nord.

II) Constat des désordres

Le Boulevard du Général De Gaulle est une voie fortement empruntée et présente de nombreux dysfonctionnements, à savoir :

- Le stationnement anarchique sur trottoir en pleine courbe très dangereux tant pour les piétons qui doivent descendre sur la chaussée pour cheminer que pour les automobilistes sortant sans visibilité,
- La vitesse excessive pour monter au village ou au nord de la commune,
- L'absence de trottoir sécurisé pour les piétons,
- Descente en sens interdit entre la Place Gervais Court et la Rue Louis Jaume car les automobilistes peuvent voir l'arrivée du trafic montant.

III) Contenu des travaux

Pour répondre aux objectifs de ce projet, les travaux consisteront à :

- Créer une voie en sens unique d'une largeur de 3,50m depuis le chemin du Clos jusqu'au Chemin Font Coutéou,
- Créer 5 à 6 places de stationnement entre le chemin du Clos et la Rue Louis Jaume côté nord et bien matérialiser le stationnement autorisé par traçage au sol,
- Séparer le stationnement voiture du cheminement piéton par une bordure en béton coulée en place de 20cm de large,
- Matérialiser un cheminement piéton cohérent et lisible,
- Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) le trottoir côté Village,
- Créer des ralentisseurs pour limiter la vitesse des véhicules.

IV) Calendrier des travaux

Ce projet de changement de circulation va être posté sur le site internet de la Ville de Peymeinade pour avis des usagers plus largement.
A l'automne 2023, il sera réalisé une phase de test avec les panneaux de signalisation et du marquage au sol permettant de bien visualiser le projet pour un montant de 10 000€ inscrit au budget d'investissement.
Après cette période de test de quelques mois, le projet sera étudié et estimé plus finement avant travaux définitifs.